

## REPUBLIQUE DU BENIN



Appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Consultant (prestataire) Expert en finance rurale et inclusive pour appuyer la sous composante 1.3 du PRIMA-Bénin.

JUILLET 2025

## MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE

------0000000------

DIRECTION DE LA PLANIFICATION, DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES (DPAF)

PROGRAMME CADRE DES INTERVENTIONS DU FIDA EN MILIEU RURAL AU BÉNIN (ProCaR)

--0000000-----

PROGRAMME REGIONAL D'INTEGRATION DES MARCHES AGRICOLES (PRIMA-Bénin)

----0000000-----

05 BP: 504 COTONOU Tél: (229) 21 35 22 61, 61 65 62 28 FAX: (229) 21 35 22 89, E-mail: procarbenin@gmail.com; procar@procarbenin.org

N°:TO4/2025/ProCaR/PRIMA/C/RAF/Ch-PRIMA/ROP/RPM

ProCaR

Godomey, le . 0 6 ADUT 2025

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (PRESTATAIRE) EXPERT EN FINANCE RURALE ET INCLUSIVE POUR APPUYER LA SOUS COMPOSANTE 1.3 DU PRIMABENIN.

Intitulé de la mission : appui en finance rurale inclusive à la sous composante 1.3 du PRIMA-Bénin.

Référence : BEN-2000003066-0144-CS-ICS

La République du Bénin a *obtenu* du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût de *Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles* et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil dispensés par un (01) Consultant (prestataire) Expert en finance rurale et inclusive pour appuyer la sous composante 1.3 du PRIMA-Bénin.

L'utilisation des fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du recrutement d'un Consultant (prestataire) Expert en finance rurale et inclusive pour appuyer la sous composante 1.3 du PRIMA-Bénin.

Les services de conseil ("les services") comprennent la facilitation de l'élaboration, du financement et de la mise en œuvre des plans d'affaires/projets d'équipements/plans de consolidation pour les entrepreneurs agricoles cibles du PRIMA Bénin dans une perspective de viabilité des initiatives à financer.

De manière spécifique, il s'agira de :

- Assurer la qualité du ciblage des entrepreneurs agricoles à sélectionner pour la 2<sup>ème</sup> cohorte en 2025 à travers une veille rigoureuse du respect des critères de ciblage focalisés sur les initiatives en amont et aval des chaînes de valeur;
- Faire un suivi de l'élaboration des plans d'affaires de chaque catégorie d'entrepreneurs cibles et en assurer la qualité ;

- Appuyer la définition des spécifications techniques des équipements, matériels et les devis estimatifs et quantitatifs des infrastructures nécessaires à la mise en œuvre des plans d'affaires/projets d'équipements et plans de consolidation et leur validation au sein des CTP;
- Faciliter la validation des plans d'affaires à travers l'appui aux ATDA dans l'organisation des sessions CTP (Comité Territorial de Planification et de suivi) ;
- Faire l'assurance qualité de tous les rapports et livrables produits par les ATDA pôles 1, 4 et 5.
- Assurer le suivi de la mise en œuvre de la convention avec le FNDA;
- Faciliter la mise en place de la subvention pour tous les plans d'affaires élaborés et validés au sein des CTP;
- Faciliter l'accès au crédit pour tous les bénéficiaires du PRIMA notamment les entrepreneurs agricoles ciblés par PRIMA (sensibilisation sur les conditions d'accès au crédit dans les PSF, appui à la constitution des dossiers de crédit, etc.);
- Renforcer les capacités des entrepreneurs agricoles et des bénéficiaires du PRIMA dans l'accès aux opportunités de financement disponible, dans la gestion et le remboursement des crédits obtenus ;
- Appuyer la responsable de la composante 1 du PRIMA-Bénin dans la validation des différents rapports et livrables produits par le FNDA et les PSF partenaires ;

**Profil exigé:** Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur agroéconomiste ou d'un diplôme BAC+5 en économie, en Comptabilité ou en banque finance; avoir au moins dix (10) années d'expériences générales prouvées dans le domaine de la finance rurale; Avoir au moins trois (03) années d'expériences spécifiques ou avoir réalisé au moins 3 missions spécifiques dans l'élaboration ou le suivi de la mise en œuvre de plans d'affaires; Avoir au moins trois (03) années d'expériences spécifiques ou avoir réalisé au moins 3 missions spécifiques prouvées dans l'accompagnement et la facilitation de l'accès au crédit, le renforcement des capacités sur l'éducation financière et la gestion de crédit

Durée de la mission : la mission durera 24 mois suivant un contrat (accord cadre) pour un total de 180 jours ouvrés de travail

Le présent appel à manifestation d'intérêt fait suite à la publication des marchés sur la plateforme « OPEN » du FIDA.

Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme<sup>1</sup> et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations<sup>2</sup>. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement notamment sexuel et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles<sup>3</sup>.

Les consultants intéressés ne peuvent être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors que les consultants a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, ou b) ont des liens

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506



3

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante: https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695

professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction du client ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution dudit marché. Les consultants sont en permanence tenus de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgation de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion du consultant, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Le Programme Cadre des interventions du FIDA en milieu Rural au Benin (ProCaR) invite à présent les consultants individuels ("les consultants") éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressés sont tenus de fournir, sous la forme d'un curriculum vitae, des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour délivrer ces services. Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection de consultants individuels exposée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <a href="https://www.ifad.org/fr/project-procurement">https://www.ifad.org/fr/project-procurement</a>. Le classement sur la liste restreinte sera établi sur la base de l'évaluation des curricula vitae des candidats et des pièces justificatives des expériences annexées. Le candidat ayant présenté le meilleur curriculum (candidat le plus qualifié) sur la base des expériences acquises et du nombre de marchés/prestations similaires sera classé premier et invité à soumettre une offre technique et financière en vue de la négociation d'attribution du marché. En cas d'échec des négociations avec ce dernier, le candidat classé 2<sup>ème</sup> sera invité à son tour. La note minimale requise pour être présélectionné est de 70 sur 100. Les critères de présélection sont les suivants (voir annexe1).

Les manifestations d'intérêts sous la forme de curriculum vitæ doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et précisant l'intitulé de la mission



(versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : Salle de conférence du Programme Cadre sis à Agonkanmey (GODOMEY), route de l'IITA à 10 h 30 minutes (heure locale de Cotonou) le

entions du FID

Coordonnateur

Dr Ir Sikirou Alabi OLOULOTAN

Coordonnateur du ProCaR

## Annexe1 : critères de sélection

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
Niveau d'étude en rapport     avec la mission	[25]	Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur agroéconomiste ou d'un diplôme BAC+5 en économie, en Comptabilité ou en banque finance : (Diplôme conforme : 25 pts) (Diplôme non conforme : 00 pt).	Diplôme (copie légalisée)
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de la première expérience du consultant	[30]	Disposer d'au moins dix (10) années d'expériences générales dans le domaine des finances rurales (30 points à raison de 03 points par année d'expérience).	Attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences (Copies légalisées des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes)
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission	[45]	<ul> <li>Avoir au moins trois (03) années d'expériences spécifiques ou avoir réalisé au moins 3 missions spécifiques dans l'élaboration ou le suivi de la mise en œuvre de plans d'affaires (18 pts à raison de 6 pts par année d'expérience spécifique ou par mission spécifique)</li> <li>Avoir au moins trois (03) années d'expériences spécifiques ou avoir réalisé au moins 3 missions spécifiques prouvées dans l'accompagnement et la facilitation de l'accès au crédit/subventions, le renforcement des capacités sur l'éducation financière et la gestion de crédit/subventions (27 pts à raison de 9 pts par année d'expérience spécifique ou par mission spécifique)</li> <li>00 point pour des attestations de travail ou de bonne fin d'exécution non conformes ou non accompagnées des pages de garde et des pages de signature des contrats</li> </ul>	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution/ Attestation de travail ou de service fait appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
TOTAL	[100]		

NB: en cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le consultant ayant réalisé plus de missions similaires spécifiques sera privilégié. En cas d'égalité de missions spécifiques, le choix sera fait selon l'approche genre. Des expériences similaires avec le ProCaR constitueraient également un atout. Les expériences spécifiques qui ne seront pas suivies des attestations de bonne fin légalisées appuyées de simples copies des pages de garde et de signature des contrats ne seront pas prises en compte.



## Annexe2 : MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[Insérer Nom du Candidat]	
	4
[Insérer Lieu et date]	0
Objet: Manifestation d'intérêt pour	sion]
$\mathbf{A}$	
Monsieur le Coordonnateur National du Pro	CaR
	¥9
Monsieur le Coordonnateur National,	
Après avoir examiné l'avis public à manifestation d'intérêt dont nous accusons récept	ion, nous
vous soumettons notre candidature à la présélection pour [indiquer nature de la presta	
Notre dossier de manifestation d'intérêt comprend :	
1)	
2)	
3)	
4)	
5)	WI
Veuillez agréer, Monsieur le Coordonnateur National, l'assurance de notre cons distinguée.	sidération

(Signature et cachet du Candidat)